



MOTION

L'Union Internationale des Magistrats exprime sa profonde préoccupation par rapport à la situation des juges de la République Orientale de l'Uruguay.

Par conséquent, l'UIM demande instamment au gouvernement de ce pays de mettre en œuvre le plus tôt que possible un processus de négociation pour résoudre le différend avec l'administration de Justice, qui dure depuis presque cinq ans.

L'UIM demande en outre au gouvernement de respecter et mettre en application les arrêts de la Cour Suprême, comme moyen de respecter la Constitution et le régime démocratique qu'elle établit, ainsi que le principe d'égalité et la séparation des pouvoirs.